



## Pommier / Poirier

**N°11**  
**24/04/2025**



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
NOUVELLE-AQUITAINE

### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FREDON 47**  
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

### Directeur de publication

Bernard LAYRE  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Sud  
Nouvelle-Aquitaine N°X  
du JJ/MM/AA »*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE  
SANTÉ DU VÉGÉTAL**  
ÉCOPHYTO

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**  
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

### Pommier Poirier

- **Tavelure** : le risque pourrait être élevé avec les pluies annoncées pour les prochains jours.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions est en cours.
- **Carpocapse des pommes** : les premières captures ont été enregistrées.
- **Hoplocampe** : les premiers dégâts sont observés.
- **Puceron cendré** : à surveiller.
- **Psylle du poirier** : la période de pontes de la seconde génération est en cours.

## • Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes ont été majoritairement inférieures aux moyennes de saison avec des minimales comprises entre 3.4 et 11°C et des maximales entre 11 et 17°C (excepté le 18 avril où les maximales ont pu atteindre 22°C voire 26°C localement).

Des pluies ont été régulièrement enregistrées sur la période du 17 au 23 avril apportant de 28 à 98 mm selon les stations.

Pour les prochains jours, les températures moyennes devraient être proches des valeurs de saison avant de passer au-dessus des moyennes à partir de la semaine prochaine. Des conditions humides sont encore prévues pour ce week-end. Un temps sec est annoncé pour la semaine à venir.

### Prévisions du 25 avril au 1<sup>er</sup> mai (source : Météo France)

	VENDREDI 25	SAMEDI 26	DIMANCHE 27	LUNDI 28	MARDI 29	MERCREDI 30	JEUDI 01
<b>Ste Livrade sur Lot (47)</b>	 7° / 21° ▶ 15 km/h	 10° / 18° ▶ 20 km/h	 11° / 21° ◀ 10 km/h	 8° / 23° ▼ 15 km/h	 12° / 24° ▼ 20 km/h 40 km/h	 12° / 23° ▼ 20 km/h	 12° / 20° ▼ 20 km/h 40 km/h
<b>Pompignac (33)</b>	 8° / 20° ◀ 15 km/h	 11° / 17° ▶ 20 km/h 40 km/h	 9° / 20° ▼ 10 km/h	 10° / 22° ▼ 15 km/h	 13° / 23° ▼ 20 km/h	 13° / 22° ▼ 15 km/h	 12° / 20° ▼ 10 km/h
<b>Bergerac (24)</b>	 5° / 22° ▲ 10 km/h	 8° / 19° ▶ 20 km/h	 11° / 21° ▼ 10 km/h	 8° / 24° ▼ 15 km/h	 12° / 24° ▼ 20 km/h 40 km/h	 12° / 24° ▼ 20 km/h	 12° / 21° ▼ 15 km/h 45 km/h
<b>Jonzac (17)</b>	 8° / 21° ◀ 15 km/h	 10° / 18° ▲ 15 km/h	 9° / 21° ▶ 10 km/h	 9° / 23° ◀ 15 km/h	 12° / 24° ▼ 20 km/h	 12° / 24° ▼ 15 km/h	 12° / 21° ▼ 15 km/h
<b>Orthez (64)</b>	 10° / 23° ▶ 20 km/h 45 km/h	 13° / 16° ▶ 25 km/h 50 km/h	 11° / 19° ▶ 10 km/h	 7° / 23° ◀ 15 km/h	 8° / 26° ▼ 10 km/h	 9° / 23° ▲ 5 km/h	 12° / 21° ▲ 5 km/h

## • Stades phénologiques

**Pommier** : stade H-I (BBCH 67 à 70) à I-J (BBCH 70 à 72) selon les variétés.



**Stade H**

« Chute des derniers pétales » (BBCH 67)



**Stade I**

« Nouaison » (BBCH 70)



**Stade J**

« Grossissement des fruits » (BBCH 71)

**Poirier** : stade I (BBCH 70) à J (BBCH 71 à 72).



**Stade I**

« Nouaison » (BBCH 70)



**Stade J**

« Grossissement des fruits » (BBCH 71)

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

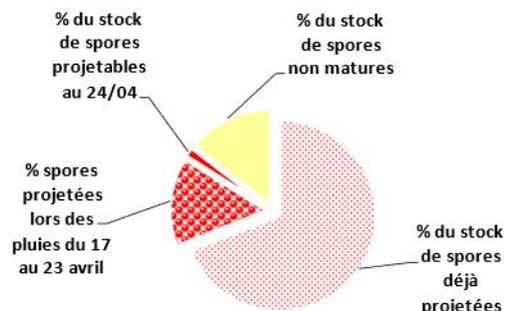
Dans nos parcelles de référence, il n'a pas été noté de nouvelles sorties de taches de tavelure cette semaine en pommiers. Des taches sur jeunes fruits ont cependant été observées en parcelle de poiriers.

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des projections importantes à très importantes lors des pluies qui sont intervenues entre le 18 et le 22 avril.

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, sur la majorité des secteurs, les pluies qui sont intervenues entre le 18 et 20 avril ont engendré des **contaminations** de niveau « **assez grave** » à « **grave** », la pluie du 21 avril a donné lieu à des contaminations de niveau « **léger** » et les pluies des 22-23 avril ont généré des contaminations de niveau « **assez grave** » à « **grave** ».

D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse actuellement de 1 à 2 % par jour. Le potentiel de spores projetables, à ce jour, est de l'ordre de 1.5 % du stock annuel.

Maturation et projections d'après le modèle Tavelure DGAL-ONPV/INOKI



Le **modèle RIM-Pro®** prévoit un **risque important** pour les pluies annoncées pour ce week-end.

#### Evaluation du risque

Le **risque pourrait être élevé** avec le nouvel épisode pluvieux annoncé pour cette fin de semaine.

Pour les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont également possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits.

#### Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution rapide de la végétation (nous sommes actuellement en période de pousse active) et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

📖 **Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Des symptômes sont observés.

#### Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2024. La période de pousse est une période à risque.

#### Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

📖 **Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

## • Feu bactérien

Aucun symptôme n'a été observé ou signalé jusqu'à présent.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

### **Conditions climatiques favorables aux infections :**

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

### **Evaluation du risque**

Nous sommes en période de pousse et quelques floraisons secondaires sont observées en poiriers.

Les températures ne sont actuellement pas favorables au feu bactérien mais elles pourraient le devenir à partir de la semaine prochaine avec la hausse des températures annoncée, il faut rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse.

Des contrôles visuels sont indispensables pour détecter rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées).

Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

📖 **Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du [Guide de l'Observateur](#)**

## • Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

### **Evaluation du risque**

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

## • Black Rot (*Diplodia seriata*)

Quelques symptômes de black rot sur feuilles ont été observés cette semaine en parcelle sensible.

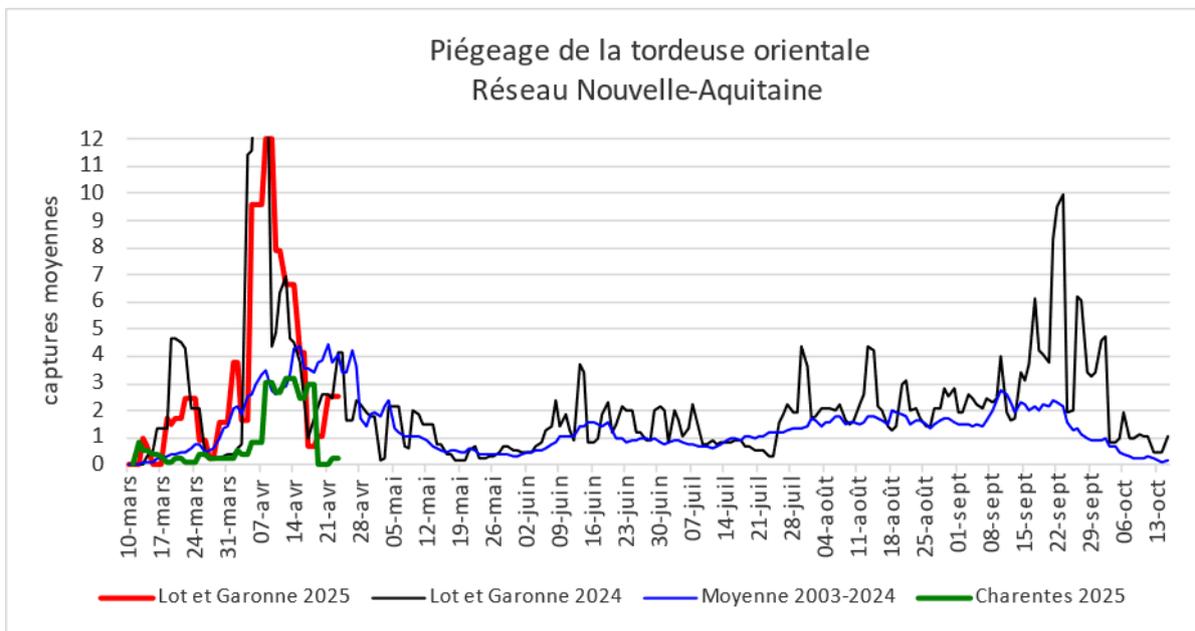


**Taches sur feuilles**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

## • Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse depuis la fin de semaine dernière.



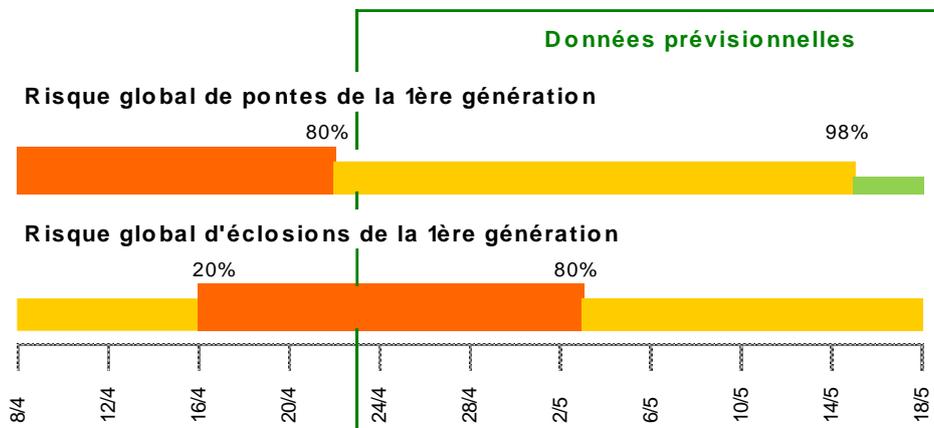
En parcelle de pommier, les premiers dégâts sur pousses ont été observés en ce début de semaine

**Données de modélisation :** selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 70 à 80 % du potentiel de pontes et 35 à 40 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Les éclosions pourraient rester soutenues jusqu'aux 3-8 mai.



**Dégât de tordeuse orientale sur pousse**  
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

#### Données de modélisation Tordeuse orientale



#### Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions est en cours.

**B**

#### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

## • Carposapse des pommes (*Cydia pomonella*)

Sur notre réseau de piégeage, les premiers individus ont été capturés la semaine dernière, de nouvelles prises ont été relevées en ce début de semaine.

**Données de modélisation :** selon les données du modèle carposapse des pommes DGAL-ONPV/INOKI®, les pontes pourraient débuter à compter de cette fin de semaine et s'intensifier à partir des 14-16 mai. Les éclosions pourraient débuter à partir des 12-15 mai.

### Evaluation du risque

Les conditions humides et fraîches de ces derniers jours n'ont pas été favorables au vol et le temps pluvieux annoncé pour cette fin de semaine devrait encore limiter le vol et les pontes.

La période à risque de pontes pourrait débuter à partir de la semaine prochaine.

**B**

### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carposapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

## • Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage les premières captures ont été signalées.

### Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour *Capua* : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

A cette période de l'année, une autre tordeuse, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturée dans les pièges. Elle se différencie de *Pandemis* par la couleur orangée du dessous de ses ailes (cf. photo ci-après). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



**Capua**



**Pandemis**



**Pandemis**



**Tordeuse de l'œillet**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47) (Crédit Photo : Inra.fr)

(Crédit Photos : D. Racofier)

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

**Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel :** 5% d'organes attaqués (corymbes de fruits).

**B**

### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **La petite tordeuse des fruits** (*Cydia lobarzewskii*)

Sur notre réseau de piégeage, le vol n'a pas encore débuté.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones sont à installer sans tarder si ce n'est déjà fait.

📖 **Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Hoplocampe du pommier** (*Hoplocampa testidunea*) **et du poirier** (*Hoplocampa brevis*)

Sur notre réseau de piégeage, le vol semble s'achever.

Les premiers dégâts ont été observés en ce début de semaine en parcelles de pommiers et de poiriers en Lot-et-Garonne.



**Dégâts d'hoplocampe**

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important, est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol.

Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.

**Mesures prophylactiques :**

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

📖 **Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Puceron cendré du pommier** (*Dysaphis plantaginea*)

Dans nos parcelles de référence, le nombre de foyers observés reste faible.

**Evaluation du risque**

Il est important de réaliser des observations afin de déceler rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.



**Pucerons cendrés**

(Crédit Photo: E. Marchesan – FREDON 47)

**Seuil indicatif de risque :** la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



**Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :**

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



**Résistances aux produits de protection des plantes :**

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

- **Puceron lanigère** (*Eriosoma lanigerum*)

La migration sur les jeunes organes est en cours.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont encore faibles. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

**Seuil indicatif de risque** : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

- **Puceron vert**

La présence de pucerons verts commence à être observée sur jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

**Seuil indicatif de risque** : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

📖 Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur

- **Psylle du poirier** (*Cacopsylla pyri*)

Dans nos parcelles de référence, les populations sont relativement faibles. Des pontes de la seconde génération ont été observées en début de semaine.

**Evaluation du risque**

La période de ponte de la seconde génération est en cours.

**Seuil indicatif de risque** : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

**Mesures prophylactiques :**

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

📖 Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Cécidomyie des feuilles du pommier** (*Dasineura mali*) et du poirier (*Dasineura pyri*)

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours mais les prises sont en baisse cette semaine.

En parcelle de pommiers et de poiriers, quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

**Mesures prophylactiques :**

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

📖 Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur



**Œufs de psylle**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



**Dégât de cécidomyie des feuilles sur poirier**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

## • Acariens rouges

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont faibles.

**Seuil indicatif de risque :** en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

📖 **Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur**

## • Punaises phytophages

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

En parcelles, pas ou peu de d'adultes ont été observés cette semaine.

Dans les pièges punaise diabolique *Halyomorpha halys* installés précocement, des captures d'adultes sont signalées depuis la deuxième semaine d'avril. Les prises sont en baisse cette semaine.

### Evaluation du risque

La gestion des parcelles s'effectue en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

**Seuil indicatif de risque :** présence.

📖 **Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur**

## • Cochenilles

**Cochenille rouge du poirier** *Epidiaspis leperii* : des pontes sont observées depuis la semaine dernière sous les boucliers. La migration des jeunes larves débute généralement à partir du mois de mai.

**Pou de San José** *Quadraspidiotus perniciosus* : selon nos simulations, la migration des jeunes larves ne devrait pas débiter avant mi-mai.

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

### Evaluation du risque

La période à risque débutera lors de la migration des jeunes larves.

### Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broissage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

## • Auxiliaires

Des syrphes, des coccinelles, des chrysopes, des cantharides et des punaises prédatrices ont été observés.



**Punaise Orius**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

## • Période de floraison

[L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#), abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#)

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)

- **Notes nationales biodiversité**

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.



### Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, .... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes** : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SCICA Castang

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*